

M. Jean-Philippe Hébert – Fermes marines du Québec inc.

- 1- Est-ce que le protocole de suivi de la chaire des mollusques déposé par TC permet d'évaluer les impacts des travaux sur les sites maricoles?
- 2- Est-ce que TC va mettre en place un protocole de suivi des impacts sur les sites maricoles?
- 3- Est-ce qu'il peut y avoir des contraintes ou retombées de poussière contaminée sur les équipements des mariculteurs? Les terrains orange mentionnés par TC et propriété de TC sont adjacents au parc maricole des mariculteurs, où les équipements d'élevage et l'emballage de certains produits est réalisé?
- 4- Est-ce qu'une étude d'impact environnementale est nécessaire pour l'utilisation d'un autre terrain dans le rayon de 2km, puisqu'il y a des rejets d'eau qui pourraient être faits dans la baie et se disperser dans celle-ci? Est-ce que ce sera simulé?
- 5- Il a été souvent mentionné qu'une corrélation entre la turbidité de l'eau vs Cu/Hap/bpc etc qui devrait s'agglomérer sur les MES, sera réalisée pour arrêter les travaux, j'aimerais savoir quelle est l'historique de cette méthode de surveillance, pourrait-il y avoir un biais? C'est-à-dire qu'une forte turbidité déjà présente dans la baie (la turbidité étant hautement variable dans le havre de Gaspé), lors de la mise en corrélation des MES vs contaminant, pourrait démontrer qu'un fort taux de turbidité ne présente pas de contaminant, est-ce qu'une plus faible turbidité naturelle de l'eau de la baie couplée à l'ajout de MES contenant des contaminants, donnerait les résultats qu'à la même turbidité, l'eau pourrait ou ne pas être contaminée selon la méthode de corrélation?
- 6- Serait-il pertinent de connaître le vrai ampleur de l'épaisseur des contaminants dans les zones à draguer, puisque le carottage a eu lieu à une profondeur de 50cm (selon l'explication de TC), et qu'il pourrait y avoir jusqu'à 4m dans la zone A, si l'on tient en compte que la profondeur du quai était de 10m partout autour du quai, il y a des dizaines d'années, et que la faible profondeur observée près de la berge du côté sud du quai serait due à la sédimentation?
- 7- La situation actuelle est que les contaminants sont encapsulés sous une couche de sédiment qui en diminue la dispersion, seront-ils recouverts ou laissés en surface du fond, si les budgets sont épuisés? Quelle est la plan dans un tel cas?
- 8- Si le budget ne permet que de décontaminer le tiers de ce qui a été prévu, est-ce que les travaux seront quand même réalisés?

M^{me} Geneviève Lemoyne - Comité ZIP Baie des Chaleurs

1. L'entrepreneur sera-t-il responsable des coûts en cas d'accident? À quelle hauteur? Quel sera le cautionnement?
2. Nous savons que les plans de mesure d'urgence, de manière générale en milieu côtier et marin, sont à mettre à jour car ils possèdent plusieurs lacunes, notamment en ce qui a trait aux ressources disponibles en région. Quelle organisation sera responsable des mesures d'urgence? Quelles ressources seront utilisées? Comment s'assurera-t-on que ces ressources soient disponibles rapidement?
3. À quel point le milieu est-il affecté présentement? Quelles observations ont été réalisées sur le benthos qui justifient une telle action?
4. A-t-on évalué la quantité de contaminants qui sont présentement inertes sous plusieurs dizaines de cm de sédiments et qui seront remis en suspension lors des travaux?
5. Étant donné que la baie de Gaspé constitue une ZICO, y aura-t-il des suivis effectués sur la faune aviaire? Des mesures de mitigation?
6. Des phoques sont régulièrement observés sur/à proximité du lieu de restauration. Y aura-t-il des mesures d'atténuation vis-à-vis ces mammifères marins?
7. Lors de l'inventaire de la faune utilisant les lieux (particulièrement pour les animaux aquatiques), quel a été l'effort d'inventaire?
8. À la p.111 de l'étude d'impact, il est inscrit que certains travaux nécessiteront du décapage et de la compactions des sols. À quel endroit prévoit-on de tels effets?

Sophie Fortier - Table maricole du Québec

Au sujet des MES et du draguage :

1. Quand il est question de mesures des MES et de réglementation, cela inclu-t-il les métaux lourds et produits dangereux qui ont été décelés dans les carottes prises sur les sites ?
2. Fait-on une distinction dans l'eau de la Baie entre MES naturels et MES toxiques ?
3. Quand on nous a montré le panache de sédiments simulé, on se demande quelle est la dimension des particules qui y sont considérées et si on a fait la simulation avec des particules fines, avec les pires conditions ?
4. Est-ce que des mesures de MES/produits dangereux/métaux lourds et de produits dissouts seront prises avant/pendant et après les travaux sur les sites de production et d'élevage maricoles de la Baie ?

Protocole sur la chair des mollusques et courant

5. Quest-ce qui justifie le choix de la localisation des cages-test pour ce protocole ? Sommes nous vraiment là ou il y a davantage de courant ?
6. Nous comprenons que les cages sont sur la ligne droite entre le quai et les sites maricole, les scientifiques ayant déterminé le positionnement ont-ils considérés que l'eau et les produits toxiques, allaient se déplacer en ligne droite pour atteindre les sites maricoles ? Ces masses d'eau, ne peuvent-elles pas emprunter une direction faisant le tour de la Baie pour aller vers les sites, sans avoir affecté la localisation des cages-test ?
7. En combien de temps pourrons nous savoir que les mollusques sont impropres à la consommation (advenant le cas) et si c'est le cas, qu'advient-il avec les travaux ? Seront-ils arrêtés pour éviter la mort des mollusques ?
8. Au point 4.4.2 (p 28) du « Rapport final de caractérisation des courants et des vagues dans les principaux sites maricoles du Québec », Biorex indique que « *les données obtenues avec le profileur ADCP sont anormales. Elles indiquent que la circulation nette dans la couche profonde du havre est très élevée et dirigée vers l'aval, ce qui est aberrant.* » Et que conséquemment ces données n'ont pas été utilisées pour déterminer la circulation nette mensuelle maximale du Havre. Ce pourrait-il que de petits courants forts existent pourant, à différents endroits dans la Baie, et que ces courants transportent les sédiments et MES à de grandes distances ?

Saison des travaux et impacts du projet

9. Nous voyons que le promoteur arrêtera les travaux pendant la fraies de certains poissons, ne serait-il pas pertinent de considérer la ponte automnale des mollusques aussi ?
10. Quels sont les effets potentiels du projet sur les larves et la reproduction des mollusques de la Baie ? En fonction des différents scénarios ?

11. Nous aimerions voir les différents effets et moyens de mitigation en lien avec chaque option, nous ne les avons pas trouvés.
12. Comment pouvons-nous déterminer les impacts réels avec la variétés d'options probables ?
13. Qu'advient-ils, pendant l'hiver, sous la galce, des sédiments découverts à l'automne (par l'enlèvement de la couche de vase actuellement dessus) si les travaux de draguage doivent êtres interrompus et se poursuivre seulement l'année suivante ?

Considérations générales pour la mariculture

14. Le promoteur a-t-il considéré les impacts du projet sur l'image de la mariculture au Québec ? Quelles sont les mesures de mitigations en ce sens ? Enfin, quels sont les moyens financiers prévus pour venir en aide à l'industrie en cas d'impact négatifs ?
15. Quelles sont les mesures de compensations qui sont en discussion ? Des mesures en lien avec la mricultures sont-elles pensables ?
16. Qu'est-il prévu pour compenser financièrement les mariculteurs du sites pour tous les coûts supplémentaires qu'il devront assumés à cause du projet (temps d'employés supplémentaires pour éviter contamination et déplacements supplémentaires de contournement ou de quaiyage plus loin, fuel, nettoyage et décontamination supplémentaire, problématiques potnetielles liées à la santé des travailleurs, ...)

Suivi environnemental des travaux

17. Quel place prendra le MDDEFP et les autres ministères fédéraux et provinciaux dans la surveillance environnementale du projet ?
18. Y aura-t-il vérification et approbation du réalisme des plans d'urgences par les autorités locales responsables pour veiller au réalisme de leur application (MRC, Ville de Gaspé, chef de pompiers,...)

Quai

19. Le promoteur a-t-il évalué un calendrier des besoins en quaiyage et comment-ils seront répondus lors des travaux ?
20. Le promoteur a annoncé le retrait du quai temporaire du projet lors de la discussion de BAPE, est-il conscient que des pontons ne répondent pas aux besoins de transports et manutention des outils et des débarquement de produits maricoles ?
21. Le promoteur parle de rencontre avec les mariculteurs, quand a-t-il prévu faire la demande de cette rencontre et ensuite effectuer la rencontre et avec qui ? Quels sont les éléments de discusion qui sont prévus à cet ordre du jour ?

22.

Voici une liste partielle des questions générales concernant les mariculteurs, que nous avons à notre arrivée pour la séance d'information

- Utilisation du quai pendant les travaux, mesures qui seront prises pour laisser un espace de quaiage et travail garantis aux mariculteurs?
- Espace sur le quai?
- Accès au quai par véhicule?

Innocuité de nos produits d'élevages

- Test avant, pendant et après?
- Nombre d'échantillons?
- Type d'échantillons? Diffusion des résultats?
- Normes de l'agence pour chacun des polluants?
- Méthode et procédure de compensation dans le cas où nos produits deviennent impropres à la consommation? Responsable? Fardeaux de la preuve? Temps des procédures pour obtenir un règlement?
- Méthode et procédure de compensation dans le cas où il y aurait déversement pour rétablir l'image (la réputation) de la qualité de notre eau d'élevage? Responsable? Fardeaux de la preuve? Temps des procédures pour obtenir un règlement?

Station d'échantillonnage

- Distance, fréquence et mollusques utilisés?
- Temps pour recevoir les résultats?
- Type de contaminants qui seront testés?
- Responsable de la diffusion des résultats?
- Procédure lors d'arrêt des travaux et pour la reprise des travaux?

Méthode de dragages

- Hydraulique vs mécanique?
- Méthode de contention des sédiments?
- Phase d'essais préliminaire aux travaux?
- Transport des sédiments?
- Inspection des barges pour espèces envahissantes préalable à l'entrée dans la baie? Responsable?

- Inspection d'étanchéité des barges ou camion pendant chargement et après des barges? Responsable? Diffusion des résultats?
- Toile de contention des MES utilisé?
- Procédure d'inspection avant et pendant les travaux de l'étanchéité de la toile?
- Normes de remise en suspensions des matières présentes?
- Procédure d'urgence en cas de déversement non contrôlé ou au-dessus des normes? Ex... baril de BPC, naufrage d'une barge?
- Sélection d'une des 4 méthodes (la moins polluante) pour aller en appel d'offre?
- Expérience requise des soumissionnaires? (première au Canada?!?)
- Responsable du suivi des travaux? Un tiers parti indépendant?
- Condition climatique pré établis d'arrêt des travaux?